PÂTURER LES SURFACES NON MÉCANISABLES

POUR À LA FOIS RESTAURER L'OUVERTURE DU PAYSAGE ET GAGNER EN AUTONOMIE SUR LA FERME.

Lors d'une visite sur la ferme communale de la Grangette, dans le massif de Belledonne, le 12 avril 2019, Romain a présenté l'historique de la ferme pour reconquérir des espaces abandonnés et intégrer des milieux naturels diversifiés pour produire du lait et gagner en autonomie.

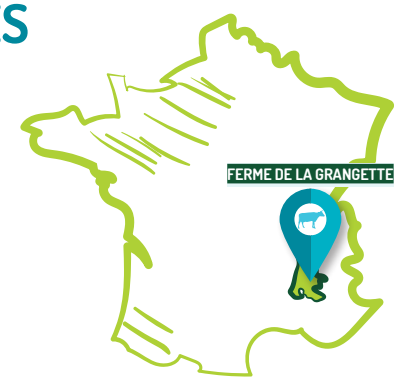

VALORISER LES FRICHES EN ISÈRE

THÉMATIQUES TECHNIQUES ABORDEES :
Diversité parcellaire pour produire
Concilier objectif de production et paysager

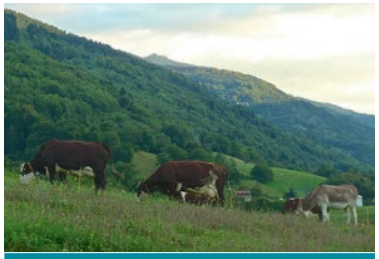

LA FERME COMMUNALE DE LA GRANGETTE

- **Département** : Isère (38)
- **3 associé.e.s en GAEC + 1,2 ETP salarié**
- **Commune** : La Chapelle du Bard (Belledonne), à 700 mètres d'altitude
- **Surfaces** : 100 ha de prairies naturelles ; 35 ha fauchés, avec séchage en grange ; achat de céréales à l'extérieur.
- **Animaux** : 45 VL de race Abondance (4500 L/VL) + génisses (40) + 30 porcs engraissés, 2 chevaux et 2 ânes pour l'entretien des parcs.
- **Production et commercialisation** : Transformation fromagère et valorisation de la viande en direct ; fin de conversion AB.

Contexte de la ferme

UNE STRATÉGIE BASÉE SUR L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE ET LA VALORISATION DES PRODUITS

La transformation des produits et leur commercialisation en vente directe, essentiellement à la ferme, permet une bonne valeur ajoutée. L'accueil d'un nouvel associé est prévu prochainement, en lien avec la construction d'une salle de découpe couplée au développement d'une activité de restauration à la ferme, en cohérence avec le projet global d'autonomie.

L'économie de l'élevage repose sur la recherche d'autonomie fourragère, avec des achats réduits au maximum pour l'alimentation des animaux (céréales), mais aussi la réduction des charges de mécanisation des parcelles. Le pâturage des différents lots d'animaux est ainsi prioritaire.

Le lait est produit toute l'année ; les vêlages sont surtout calés de l'automne à l'hiver pour faire du lait au foin (séchage en grange) et à la pâture à l'automne et au printemps. Les besoins sont ainsi limités en été, où Romain accepte une baisse de lait par vache, période difficile en termes de fourrage, avec la répétition des épisodes de chaleur et de sécheresse.

À terme, il est prévu d'utiliser une salle de traite mobile pour rendre accessibles aux laitières des parcelles éloignées de la ferme et plus en altitude, libérant des parcelles pour la fauche ou la mise en culture de céréales, et ainsi être plus résilient face au changement climatique.

Déclencheur de l'expérience

POURQUOI PÂTURER LES SURFACES NON-MÉCANISABLES ?

Cette ferme communale a été créée en 2012 pour reconquérir des espaces en friche sur la commune. L'enjeu vis-à-vis de l'entretien de ces surfaces est donc important, et la pression sociale est forte sur la «propreté» des parcelles, dans un contexte de grande précarité foncière.

L'éleveur s'accommode de cette demande sociale (commune, propriétaires, voisins) et l'accorde avec sa volonté d'autonomie, visant la mise en culture de céréales des parcelles les plus productives, et le gain de surfaces pâturables sur des espaces enfrichés.

Objectif de l'expérience

RESTAURER UNE PARCELLE EMBROUSSAILLÉE POUR PRATIQUER LA FAUCHE

Lorsque Romain a récupéré cette parcelle embroussaillée il y a 2 ans, il l'a d'abord utilisée en « parcelle d'apprentissage » pour des génisses, valorisant ainsi sa diversité (ronces, églantiers, noisetiers, épines noires et frênes), avec la volonté de maîtriser la dynamique des ligneux.

Aujourd'hui, à la demande des propriétaires et des riverains de « réouverture et d'entretien du paysage », il souhaite la transformer à terme en parcelle de fauche.

Il s'agit donc de rendre cette surface mécanisable, et de regagner du pâturage pour les génisses et vaches taries sur des surfaces tout autant embroussaillées mais non mécanisables qui ne manquent pas sur la commune. Il a ainsi engagé cette parcelle en mesure débroussaillage pour bénéficier de subventions pour couper ou broyer les ligneux, et il prévoit de stopper la dynamique par la fauche et la pâture.

Pratiques mises en oeuvre

Le parc d'un hectare environ a été pâturé en 2018 par un lot de 5 génisses et 2 vaches taries, avec 2 passages d'une semaine au printemps et en fin de printemps et un passage en automne.

Les travaux de débroussaillage n'étaient pas encore réalisés lors de la visite.

OBSERVATION DE L'ÉLEVEUR

Il est relativement facile de faire régresser les ligneux par le pâturage en amenant les animaux au bon moment.

La croissance des ligneux ayant lieu plus tardivement que l'herbe, il est donc indispensable d'amener les animaux assez tard sur les parcs si l'on veut une consommation de la première pousse des ligneux. Si l'on fait pâturer trop tôt, il faudra repasser sur une herbe courte ce qui risque de pénaliser les plantes herbacées (pas de mise en réserve).
Le lot de chevaux et d'ânes permet de finir l'herbe et les broussailles des parcelles en complément du pâturage des bovins.

Résultats de l'expérience

Les broussailles ont été fortement impactées par la consommation régulière de leur croissance (jeunes tiges et feuilles). Les réserves énergétiques de leurs racines ont ainsi été fortement réduites.

Il serait donc envisageable de continuer de faire pâturer cette parcelle pour faire régresser voire faire disparaître les ligneux bas en quelques années.

Romain envisage de transformer rapidement cette surface en fauche et va recourir à la mécanisation pour accélérer les choses. Le contrôle des rejets des ligneux sur les parties fauchées ne devrait pas être un problème, d'autant que la fauche des regains ou un pâturage sera programmé à la fin d'été ou l'automne.

Par contre, la coupe et broyage des feuillus et des épineux dans le haut de la parcelle plus pentue et accidentée, qui risque de ne pas pouvoir être fauchée, posent question. En effet, cette coupe risque de dynamiser et étaler les ligneux (rejets vigoureux sur les racines, défenses fortes avec lignification rapide et davantage d'épines), d'autant plus que le pâturage ne sera possible qu'en automne, bien trop tard par rapport à la croissance des rejets qui débutera au printemps.

Conseil d'éleveur pour décider du taux de broussailles acceptables selon les parcelles

Romain a appris à considérer que les ligneux sont utiles au pâturage, notamment l'été ou en fin d'automne lorsque l'herbe ne pousse pas. Les animaux les consomment volontiers et ils améliorent l'appétence de l'herbe grossière ou sèche (mélange vert / pailleux, stimulation de l'appétit lié à la diversité des bouchées prélevées par les animaux). Ils font aussi de l'ombrage pour l'herbe ce qui améliore le report sur pied. Enfin, les ligneux protègent les sols en pente et améliorent la fertilité des surfaces qui ne reçoivent jamais de fumier.

Romain considère qu'il est aussi légitime dans son système de vouloir les faire régresser pour favoriser l'herbe pour les pâturages réservés pour le printemps ou l'automne, car l'appétence de l'herbe jeune est bonne et car il attend sur ces surfaces une forte pousse et repousse de l'herbe pour augmenter leur niveau de valorisation.

Romain vise donc une quantité de broussailles acceptable différente selon le rôle des parcs dans la chaîne de pâturage.

ZOOM SUR LE POTENTIEL SYLVOPASTORAL D'UNE PARCELLE BOISÉE

Lors de la visite, Romain a également présenté une parcelle boisée actuellement abandonnée. La situation proche des surfaces actuellement pâturées l'incite à envisager de l'intégrer dans la ferme, tout en conservant sa vocation de bois.

La couverture boisée très dense (100% de fermeture, avec feuillus divers) rend l'éclairement au sol très faible. Il faudrait des coupes d'éclaircie ou du layonnage pour favoriser une strate pastorale (herbe et broussaille) intéressante.

Le type de produits bois et leur valeur pose question (bois de feux, bois de sciage, bois énergie, bois d'industrie ?), ainsi que la recherche d'éventuelles entreprises forestières intéressées et compétentes pour valoriser ce type de forêt en lien avec une activité pastorale.

Discussion : Pour Romain, l'utilisation d'une telle parcelle pose également question en terme de gestion des clôtures, en terrain boisé et accidenté... D'un point de vue sylvopastoral, il s'agirait de valoriser cette surface autrement que par une coupe rase et une interdiction de pâturage (« défrichement » interdit par le code forestier). L'émergence de filière locale innovante et la gestion collective de ce type de surface serait nécessaire pour créer des conditions économiques acceptables (volumes suffisant, place de dépôt, scie mobile, chaudières locales, etc.).

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau **www.paturajuste.fr.**
I Savoir définir ses objectifs

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous :
addear38@wanadoo.fr / 09 60 03 50 14
contact@paturajuste.fr

ÉDITION :
SCOPELA, Février 2020
73340 Bellecombe en Bauges
contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr

CE RETOUR D'EXPÉRIENCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC

ADDEAR DE L'ISERE
SCOPELA
isère LE DÉPARTEMENT

Actions financées par le Département de l'Isère dans le cadre du programme sur la stratégie locale de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole, forestier et naturel (mesure 16-72 du PDR)

AGIR SUR LE COMPORTEMENT DES ANIMAUX AU PÂTURAGE ET LES PÉRIODES D'UTILISATION DES PARCS

POUR MAINTENIR OU FAIRE RÉGRESSER LA BROUSSAILLE

Nicolas nous a fait part de ses questionnements sur la gestion des ligneux dans le contexte de son exploitation. Collectivement, nous avons discuté et avancé sur les changements de pratiques possibles pour réduire la part de débroussaillage mécanique en agissant sur le comportement des animaux au pâturage.

VALORISER LES FRICHES EN ISÈRE

© ADDEAR 38

LA FERME DE NICOLAS ET JACQUELINE REBUFFET

Installé depuis 2014 avec sa mère, 2 UTH et aide familiale (père + conjointe)

- **Commune** : Laval, Isère (38).
- **Surfaces** : 50 ha dont 47 ha de prairies permanentes, 3 ha de luzerne. Plantation agroforestière : 10 châtaigniers.
- **Animaux** : Bovin viande : Blondes, Salers, Limousine : 12 mères + suites (15 veaux et génisses à l'engraissement), environ 10 vêlages/an. Bovin lait : Abondances et Tarines : 12 mères, 3-4 génisses de renouvellement, veaux vendus à 3 semaines. Porcs : 12 porcs à l'engraissement.
- **Production** : Viande (bœuf en caissette), produits laitiers (yaourts, crème, fromages blancs frais, demi-secs, tommes), veaux en colis à 5-6 mois.
- **Commercialisation** : en AB, en vente directe et en circuits courts.
- **Autre activité** : gîte à la ferme.

Contexte de l'expérience

UN SYSTÈME MONTAGNARD BOVIN LAIT ET BOVIN VIANDE, QUI REPOSE SUR DES PRODUITS À FORTE VALEUR AJOUTÉE ET LE PÂTURAGE.

En s'installant sur la ferme familiale en 2014, Nicolas a progressivement mis en place un atelier bovin lait, avec transformation, et un atelier porcs à l'engraissement, complétant ainsi l'atelier bovin viande historiquement en place sur la ferme et apportant ainsi une meilleure rentabilité à la ferme.

La reproduction des vaches laitières est regroupée sur l'automne, de façon à faire du lait jusqu'au début d'été, où elles sont taries et restent autour de la ferme. Les vaches allaitantes vêlent quant à elle au début de printemps pour profiter de la pâture pour la croissance des veaux et montent en estives du 20 juin au 20 septembre avec l'ensemble des génisses laitières et allaitantes.

Les troupeaux laitiers et allaitants sont généralement conduits séparément au pâturage. Les laitières restent à proximité de la ferme sur des petits parcs. Les allaitantes sur le haut de la ferme et sur des plus grands parcs montent progressivement vers l'estive.

Le cycle de reproduction des animaux n'est pas poussé, c'est-à-dire que les génisses laitières et allaitantes sont mises à la reproduction tardivement. L'éleveur s'autorise donc une croissance lente, avec de faibles besoins alimentaires, ce qui en fait la clef économique du système.

Déclencheurs de l'expérience

COMMENT DÉVELOPPER LA COMPÉTENCE DES ANIMAUX ET COMMENT LES FAIRE PÂTURER AU BON MOMENT POUR MAINTENIR OU FAIRE RÉGRESSER LES LIGNEUX SELON LES OBJECTIFS SUR LES PARCELLES ?

Sur la ferme, 15 ha sont non mécanisables. Actuellement, un temps considérable est dédié chaque année pour débroussailler mécaniquement et à la main. Ce débroussaillage est assuré historiquement par le père de Nicolas à la retraite. Ces dernières années, Nicolas a observé pourtant que ses génisses et ses vaches laitières étaient très compétentes à manger la broussaille, bien que ses allaitantes semblaient moins s'intéresser à cette ressource particulière. Il s'interroge donc sur les raisons de cette motivation différente et sur les façons de moins avoir à débroussailler les surfaces à l'avenir.

" Quand mon père ne pourra plus débroussailler, soit je prends une entreprise de débroussaillage, soit je change mes pratiques de pâturage et utilise mes animaux comme levier. D'ici 4 à 5 ans, j'aimerai que mes allaitantes soient aussi compétentes que les laitières, en faire de vraies débroussailleuses. ".

Lors de notre visite, Nicolas a souhaité nous faire part de son expérience et de ses questionnements sur deux parcelles sur lesquelles il a des objectifs différents.

" Il y a des parcelles où je veux juste contenir la dynamique, et d'autres où je veux qu'elle régresse. "

Objectif sur la parcelle 1

ARRÊTER LE DÉBROUSSAILLAGE MÉCANIQUE ET MAINTENIR LES BROUSSAILLES PAR LE PÂTURAGE

Cette parcelle d'1 ha, récupérée en 2015, bien exposée, est assez homogène avec principalement des zones herbacées diversifiées, riches en brachypode (bon report sur pied) et quelques zones de ronciers en milieu de parcelles ou lisière de sous-bois.

Nicolas souhaite par ses pratiques de pâturage ne plus revenir débroussailler mécaniquement sur cette parcelle.

Pratiques mises en oeuvre

La parcelle étant assez humide, grasse et en forte pente, il y met uniquement des génisses (plus légères) pour ne pas abîmer le sol.

La parcelle a été broyée régulièrement et notamment encore en 2019.

Nicolas a déjà cherché à augmenter le chargement instantané en refendant le parc en deux.

Le mode d'exploitation habituellement pratiqué est le suivant :

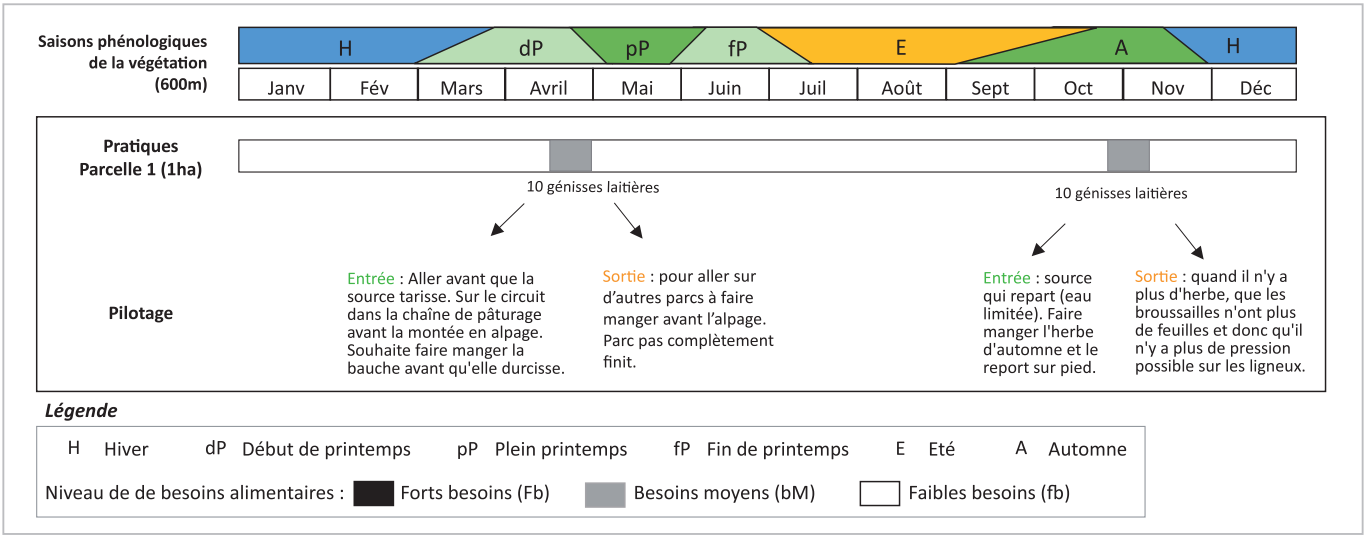

Résultats parcelle 1

C'est en 2019, en mettant son lot de génisses laitières à faible besoin, après un gros débroussaillage sur cette parcelle, qu'il découvre leur aptitude à consommer la ronce.

Lorsque le pâturage est réalisé tôt au printemps, la ronce qui pousse plus tard que l'herbe n'est pas toujours en pleine pousse quand le lot arrive. Il faudrait donc pouvoir attendre (en mai ?), mais venir avant que la source d'eau ne soit tarie ! Cela aurait aussi l'avantage de venir quand l'herbe devient un peu plus fibreuse (en épis) pour motiver davantage les animaux à consommer la ronce. En effet, en pleine pousse de l'herbe (herbe jeune et verte), Nicolas constate que ses vaches ne sont pas si « spécialisées » que ça sur la broussaille.

Objectif sur la parcelle 2

FAIRE RÉGRESSER LES BROUSSAILLES PAR UNE RÉ-OUVERTURE MÉCANIQUE ET DU PÂTURAGE

Cette parcelle exposée Nord, de 5000m², récupérée en 2019, est très hétérogène avec des zones herbacées, boisées et très embroussaillées.

Nicolas souhaite faire régresser la ronce jusqu'à un taux de 20 %. A termes, il souhaite donner une fonctionnalité estivale à ce parc pour ses vaches taries car l'herbe et la ronce restent vertes tout l'été et les vaches peuvent chômer à l'ombre.

On observe ici les plantules d'herbe qui lèvent à l'automne suite à la réouverture mécanique des secteurs très fermés et impénétrables par les animaux. Si l'objectif de la réouverture est le pâturage, un simple débroussaillage et derrière l'action des animaux au pâturage suffit. Moins on travaille le sol, plus vite il cicatrisera. Les herbacées reviennent spontanément dès la première année.

Pratiques mises en oeuvre

Les ronciers de plusieurs mètres de large et de hauteur, non pénétrables par les animaux ont été broyés en septembre 2020, sur les parties mécanisables. Des arbres ont été coupées pour ramener de la lumière au sol.

Pour faire avancer ses animaux dans les ronciers, Nicolas a joué cette année sur le positionnement de la pierre à sel dans le parc.

Suite au broyage, Nicolas se questionne pour réussir à faire revenir le tapis herbacé. Il envisageait donc de laisser les semis d'herbe bien présents faire leur réserve à l'automne, quitte à ne pas pâturer contrairement à ce qu'il avait prévu et donc à laisser les rejets de ronce se développer.

L'année prochaine, une fois l'herbe mieux installée, il pourrait continuer à s'attaquer à son objectif de faire régresser la ronce en pilotant le pâturage.

Le mode d'exploitation habituellement pratiqué est le suivant :

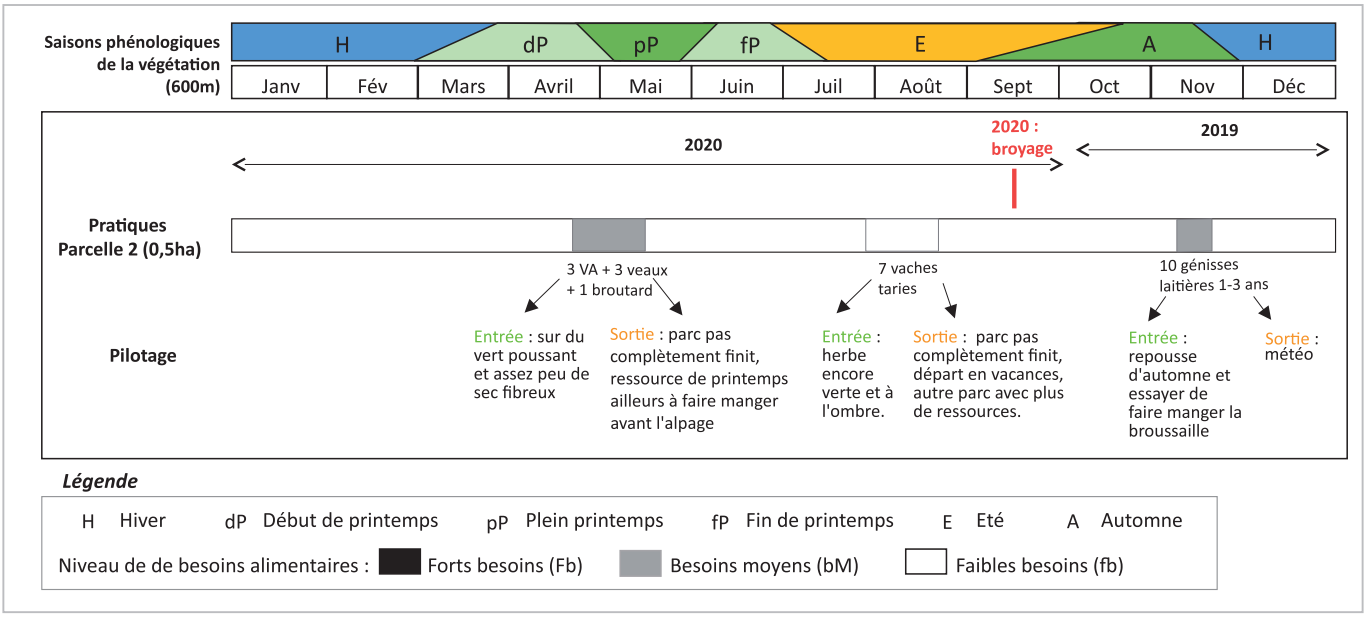

Résultats parcelle 2

Au printemps 2020 avec les allaitantes, la quantité d'herbe était importante et il a pu faire pâturer 3 semaines au lieu des 10j prévus, même si les rejets de ronce ont été peu consommés. Mais à l'automne 2019 et à l'été 2020, les vaches taries et les génisses laitières ont eu un bon impact, car aucune jeune tige ou jeune rejet n'est observé après le pâturage. La ronce est donc une ressource intéressante et complémentaire à l'herbe notamment en été et en fin d'automne.

L'accumulation des rémanents piquants au sol suite au broyage des ronce empêche les animaux de fréquenter la zone et donc de consommer les buissons en place.

Conseils de l'éleveur

" Maintenant je raisonne mon utilisation du broyage avec les pratiques de pâturage que je suis en capacité de mettre derrière ".

" Cela va me prendre du temps et de bonnes clôtures pour que ce soit mes animaux qui débroussaillent."

© ADDEAR 38

ZOOM SUR LA MOTIVATION DES ANIMAUX AU PÂTURAGE

Pour réussir le prélèvement attendu sur la végétation, un des leviers serait d'augmenter le chargement instantané sur les parcs, en regroupant par exemple les génisses laitières et allaitantes ou en constituant des lots plus importants de vaches allaitantes.

" Je me dis qu'il faudrait mettre les génisses laitières pour apprendre aux allaitantes. C'est plus compliqué en termes de lots à déplacer mais ça m'intéresserait de le tenter . "

Un autre levier serait d'imposer aux animaux de finir les parcs, en habituant les animaux à le faire dès la mise à l'herbe, quitte à ne pas pâturer certains parcs s'il y a trop d'herbe. Cela demande de constituer des lots à besoins homogènes pour réussir à la fois le prélèvement attendu sur la végétation et les objectifs de production de lait, de croissance des veaux ou génisses.

© Ferme Rebuffet

© Ferme Rebuffet

Les allaitantes semblent moins compétentes à manger la diversité de la végétation et les ligneux en particulier, sans doute car on ne leur a jamais vraiment appris/autorisé à le faire. Historiquement, les allaitantes sont conduites avec un chargement instantané faible et sont amenées dans le parc quand l'herbe pousse et elles sont sorties dès que l'herbe verte vient à diminuer. Elles ont donc pris l'habitude de changer souvent de parc, avec un regard uniquement sur l'herbe.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau **www.paturajuste.fr.**

- Savoir définir ses objectifs
- Saisonnaliser sa conduite au pâturage
- Faire évoluer la végétation par les pratiques

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : **addear38@wanadoo.fr / 09 60 03 50 14**
contact@paturajuste.fr

ÉDITION :
SCOPELA, Novembre 2020

73340 Bellecombe en Bauges

contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

CE RETOUR D'EXPÉRIENCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC

ADDEAR DE L'ISERE — SCOPELA — isère LE DÉPARTEMENT

Actions financées par le Département de l'Isère dans le cadre du programme sur la stratégie locale de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole, forestier et naturel (mesure 16-72 du PDR)

CHANGER DE REGARD SUR LES FRICHES
Les parcelles embroussaillées ou boisées : un potentiel pour l'installation ou pour sécuriser son système fourrager !

Dans le cadre de la stratégie foncière en sud Isère porté par le Département, et le projet de revalorisation des friches agricoles et forestières de la Communauté de Communes du Trièves, l'ADDEAR et Scopela ont organisé des journées sur des fermes du territoire, pour échanger sur les conditions d'utilisation des friches par le pâturage, à partir de l'expérience d'éleveur.euse.s qui valorisent ces milieux, sans recourir systématiquement à des actions mécaniques.
Nous partageons ici les discussions de ces journées, chacune axée sur une problématique spécifique de ce type de parcelles : ***embroussaillement, ouverture des milieux, pâturage des forêts...***

Quand on parle de friches... Les terrains en friches sont des parcelles souvent autrefois pâturées, voire cultivées, délaissées car jugées difficiles par les agriculteurs installés ayant d'autres ressources. La mécanisation a conduit à l'abandon de ces parcelles, dont on a longtemps dit « qu'elles ne valaient rien »...

Doit-on systématiquement débroussailler ou déboiser ?

Pourtant, ces parcelles embroussaillées ou boisées peuvent trouver une place cohérente dans la chaîne de pâturage et améliorer l'autonomie alimentaire des élevages. Les animaux savent en effet valoriser une grande diversité de ressources (buissons, ligneux, fruits, herbe sèche...) et pas seulement l'herbe de la pleine pousse des prairies, et ces ressources diversifiées contribuent sensiblement à leur alimentation et à leur santé. La diversité des surfaces permet en outre de bâtir une vraie sécurité pour l'alimentation du troupeau, car elle élargit la disponibilité alimentaire au cours des saisons. Les bois et pelouses embroussaillées sont par exemple très utiles en été et en hiver, lorsque l'herbe ne pousse pas ailleurs.
Ces surfaces en déprise peuvent ainsi contribuer aux projets d'installation de jeunes agriculteurs qui peinent à trouver des terres, et qui cherchent des solutions pour produire sur des bases plus écologiques. Il ne faut bien sûr pas oublier l'ensemble des besoins pour qu'une installation soit possible dans un territoire aux hivers longs et rigoureux ! : bâtiment d'élevage, ou terrain adapté pour le construire, prairies pour le printemps et l'automne, voire surfaces mécanisables (foin, céréales...).
Il est dans tous les cas nécessaire de faire changer les regards sur la broussaille et les arbres, pour se rapprocher des besoins des éleveurs et trouver des objectifs communs. Les propriétaires, habitués à l'utilisation du broyeur ou des désherbants, jugent souvent négativement une parcelle qu'ils estiment mal entretenue, sans savoir toujours en reconnaître l'intérêt fourrager, ni le travail du pâturage pour y maîtriser les dynamiques de végétations.

Sur ces parcelles, l'intervention mécanique peut être un moyen, mais n'est pas un objectif en soi, et doit être associée à la dent de l'animal.

Maîtriser la ronce par le pâturage

Utiliser la dent de l'animal plutôt que le broyeur : quand il est possible, le pâturage est toujours moins coûteux qu'une intervention mécanique !...

La ferme de Champs Fleuri à Sinard *: Laure, avec l'aide d'un salarié et de son père, élève des bovins allaitants et des poules pondeuses, sur une ferme d'une centaine d'hectares en agriculture biologique. Elle vend en direct des œufs, de la farine et de la viande en colis. L'alimentation des bovins est produite à 100 % sur la ferme (céréales, prairies, alpage).*

En 2014, lors de journées collectives avec d'autres éleveurs, Laure avait fait part de sa préoccupation sur la progression de la ronce sur une parcelle, en pente, séchante, à 800 m d'altitude. A l'époque, un à deux broyages mécaniques étaient réalisés, au printemps et à l'automne. Cela avait un effet visuel quelques mois, mais les ronciers avaient tendance à progresser.

La conduite du pâturage a été modifiée, en programmant une pression de pâturage plus forte au printemps, au moment où la ronce commence à pousser : le parc a été redécoupé en 4, notamment grâce au déplacement du point d'eau, et plus de génisses y ont été mises avant le départ pour l'estive. Cette pratique a permis de freiner l'embroussaillement, car le chargement instantané plus fort (beaucoup d'animaux sur une petite surface pendant un temps plus court) a limité les préférences alimentaires : les bovins ont consommé la pousse de l'année des ronciers et ont nettoyé autour des buissons, qui ne s'étendent plus.

Laure a ainsi fortement limité ses passages de broyeurs : "*Aujourd'hui, je suis très contente de cette parcelle, ça me va d'un point de vue production : mon objectif, c'est quand même de nourrir le troupeau ! J'essaie de contenir la ronce et je ne perds pas de surface en herbe. J'ai appris à faire avec... Ça me va aussi de ne plus sortir le broyeur, moins je l'utilise mieux je me porte ! Par goût, et parce que ça a un coût !*".

Les broussailles : s'en débarrasser ou les maintenir ?

Les buissons ne sont pas toujours pénalisants pour la valeur alimentaire d'une parcelle. Ils offrent notamment des ressources décalées pour l'été, avec les feuillages et un effet d'ombrage pour l'herbe à leur pied.

Si le but est de faire régresser la ronce, il faut que les animaux la broutent à chaque repousse, pour empêcher la mise en réserve de la plante.

Ré-ouvrir des parcelles boisées pour le pâturage

Une valorisation progressive des parcelles pour maîtriser les dynamiques de végétation

La bergerie de Rif Clar à St Andeol *: Christophe et Sophie valorisent 50 ha de prairies naturelles, à 1000 m d'altitude, avec 120 brebis (un troupeau allaitant et un troupeau laitier) et 2 chevaux. La saison de pâturage est assez courte en raison de la neige et tout le foin acheté. Les produits de la ferme (laitages et fromages, colis d'agneaux, saucissons, merguez...), sont valorisés en direct.*

L'essentiel des parcelles exploitées aujourd'hui sur la ferme ont été récupérées en friches, très fermées, avec des arbres (frênes, peupliers, pins…) et des buissons (aubépines, noisetiers…). Le système d'élevage a été construit autour de ces milieux, avec un objectif initial d'accessibilité des parcelles et de valorisation fourragère pour vivre de l'activité.

Les parcelles ont été ouvertes progressivement, sur plusieurs années, en combinant pâturage et action mécanique (tronçonnage des plus gros arbres valorisés en bois de chauffage, broyage des rémanents sur les parcelles mécanisables...). Ces travaux ont aussi permis la pose des clôtures, puis un pâturage systématique et répété derrière. Cela a pris du temps, mais le résultat est remarquable ! Habituées jeunes au pâturage de ces milieux hétérogènes, les brebis savent bien valoriser les ligneux et les différentes herbes. Avec le pâturage fréquent et répété de différents lots, Christophe observe la régression des buissons et des jeunes arbres. «*Les brebis raffolent des pousses de frênes. C'est plus dur sur les aubépines qui sont bien protégées par les épines, mais je coupe, et un mois après, les brebis viennent manger systématiquement les rejets*»… Christophe a pu ainsi rapidement se passer des interventions mécaniques. Il a conservé des

L'apprentissage alimentaires des animaux

Pour que les troupeaux consomment des végétations diversifiées, les animaux dès leur jeune âge doivent être mis en contact avec cette végétation pour apprendre à saisir les bourgeons, les feuilles et tiges parfois piquantes... Il est intéressant de mélanger des animaux jeunes avec des animaux plus expérimentés !

arbres et des buissons sur certains secteurs pâturés en été qui offrent des zones de chôme aux animaux, pour ruminer et se reposer.

L'alternance de lots d'animaux différents, aux besoins complémentaires au cours des saisons est un atout sur la ferme : les brebis allaitantes, qui sont mises à l'herbe sur les parcelles proches de la bergerie, valorisent par exemple le pailleux laissé en fin d'automne, et favorisent des repousses de très bonne valeur pour les laitières, qui ont des besoins plus forts et réguliers sur l'année, lesquelles passent 2 à 3 fois en pleine pousse de l'herbe.

Pratiques sylvo-pastorales : valoriser la forêt en lien avec l'élevage

Des bois pâturés en été et hiver pour économiser du foin

La ferme de Bérengère à Mens : *Bérengère élève 25 chevaux de selle Akhal Teke (poulinières, étalons et poulains), en agriculture biologique et en plein air intégral, à 1000 mètres d'altitude. Le pâturage est organisé sur 20 ha de prairie pour le printemps et l'automne et 30 ha de landes et de sous-bois pour l'été et l'hiver. Du foin et des drèches de brasserie sont achetés en complément pour l'hiver.*

Quand Bérengère arrive sur la ferme, « *la dernière avant la forêt* », avec une large part de surfaces de landes et de parcours, envahies par les pins, elle donne du foin en complément sur les parcelles pâturées. Petit à petit, elle se rend compte que les bottes de foin sont moins consommées ; ses animaux sont donc capable de s'alimenter dans les bois, et ce pâturage, qu'elle pensait au départ négligeable, a aidé à ouvrir le milieu.

L'éleveuse a ainsi changé de regard sur la valeur des bois pour le pâturage, *«ça a été un co-apprentissage avec mes chevaux !"*. Elle agrandit alors progressivement les parcs en intégrant les buissons et les bosquets devant le fil, en allant de plus en plus loin dans la forêt. Les bois sont dorénavant réservés soit pour l'été, soit pour l'hiver, quand l'herbe ne pousse pas dans les prairies. Bérangère a ainsi divisé par 2 ses achats de foin !

Pour Bérengère, la santé du troupeau est une priorité. Elle conduit ses animaux au naturel (parage naturel, médecines alternatives…). En plein air toute l'année, elle a très peu recours aux traitements.

Malgré l'augmentation des blessures avec les branches basses et les ergots de branches cassées lors du pâturage en forêt, Bérengère constate un impact positif sur la santé du troupeau, des purs sangs pourtant réputés fragiles.

Un potentiel fourrager réel en forêt

La forêt abrite une végétation pastorale diversifiée (feuilles, fruits, bourgeons, herbe…). La plupart des arbres ou arbustes sont comestibles, même les résineux. La végétation se maintient verte en été et en hiver lorsque l'herbe des milieux ouverts est sèche ou ne repousse pas.

Il faut cependant que les animaux accèdent à la végétation (branches basses, animaux présents au moment des fruits…) et qu'ils sachent les consommer (transition alimentaire pour gérer les toxines, apprentissage jeune).

Le pâturage en forêt peut avoir un double intérêt économique

Le pâturage est compatible avec le maintien de la forêt. Il permet l'entretien du sous-bois et n'en menace pas forcément la régénération. Il est possible d'adapter les périodes de pâturage et le niveau d'utilisation des parcs pour limiter les impacts sur les jeunes arbres par exemple.

Il est possible de signer une convention pluriannuelle de pâturage avec le propriétaire, y compris sur les forêts publiques où l'ONF accorde parfois des dérogations. Il faut également se mettre d'accord sur la répartition des revenus et des charges (le bois appartient au propriétaire), la période de coupe...

Couper... mais pas trop !

Plus la canopée est ouverte, plus il y a de ressources pastorales au pied... Mais si on veut conserver l'ambiance forestière et la fraîcheur, il est important de maintenir une fermeture suffisante (50%).

Pour réussir la reconquête de ces milieux fermés, embroussaillés, boisés

• **L'ouverture d'une parcelle doit toujours être réfléchie en fonction des besoins et de l'usage que l'on va faire de la prairie**. Une ouverture complète est intéressante si on cherche à avoir des ressources fourragères de printemps, ou implanter une prairie de fauche. Du débroussaillage ou du dessouchage peut alors être nécessaire. Garder un milieu plus fermé est en revanche intéressant pour du pâturage d'été…

Aménager les parcelles pour pouvoir les valoriser …

La valorisation de ces parcelles nécessite de pouvoir amener des animaux (chemins d'accès), les abreuver (points d'eau), et les parquer, avec la pose de clôtures dans des conditions parfois compliquées (pentes, végétation…).
Il est essentiel que cela puisse être aidé au même titre que des travaux mécaniques d'ouverture.

• **Procéder par étapes**, pour ne pas par exemple se retrouver avec trop d'herbe de printemps et plus de ressources plus tard en saison. Il faut aussi s'assurer de pouvoir garder une pression de pâturage suffisante : on compte sur l'animal pour manger les repousses, sinon, on crée une dynamique difficile à maîtriser et la parcelle peut se refermer très rapidement ! Par exemple, en cas de broyage sur la ronce, on stimule la croissance compensatrice de la plante, qui retrouve très vite sa taille d'origine. Les rejets sont difficiles à pâturer car les tiges sont plus épineuses et la lignification plus rapide.

La question du temps de travail

Cette approche du pâturage modifie le travail de l'éleveur, et nécessite du temps d'observation et de projection pour organiser au mieux le pâturage… Si elle permet de limiter le temps de mécanisation (et les charges associées…), elle demande du travail, au moins au démarrage, pour faire les parcs, dans des conditions parfois difficiles, déplacer plus souvent les animaux, les points d'eau…

• Si l'embroussaillement est trop important et que les animaux circulent mal, des ouvertures sont nécessaires pour leur permettre d'accéder aux surfaces. L'idéal est de **raisonner l'ouverture progressivement,** avec une année sans mécanisation pour que les animaux découvrent le milieu, et pour identifier comment rendre certaines zones plus attractives (clôtures, points d'attraction ou obstacles qui modifient le circuit de pâturage : eau, sel, porte, taille du parc…).

L'ouverture ne doit pas toujours être considérée seulement comme une charge : le bois peut être vendu, les interventions mécaniques facilitent la pose des clôtures, l'amélioration des accès…

Les aides

La PAC peut parfois avoir pour effet de compliquer l'accès au foncier pour l'installation, en poussant certains exploitants à cumuler des surfaces pour toucher des subventions... Depuis 2015, il est cependant possible pour les agriculteurs de déclarer comme surface agricole utile les pelouses embroussaillées et les bois pâturés, s'ils abritent au moins 50% de couvert herbacé ou ligneux accessible aux animaux. Cela peut être un levier économique pour favoriser des installations sur ce type de végétation !

Le principe de l'approche menée avec des éleveur.euse.s par l'ADDEAR et Scopela : la démarche Pâturajuste

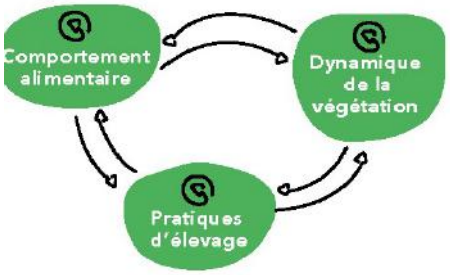

La démarche intègre des connaissances sur les liens entre dynamiques végétales et comportement alimentaire des animaux. Il s'agit de concevoir ses pratiques en fonction de ses objectifs (type d'animaux ? avec quels besoin ? à quelles saisons ?...).
Il n'y a donc pas une pratique idéale ni de solution toute faite, mais une large palette de solutions différentes, adaptées à chaque système, selon les objectifs de chacun.e.

SCOPELA est une structure de formation et de conseil. Elle traite de la conduite et de l'alimentation des troupeaux, de la conception de systèmes d'élevage herbagers et pastoraux et de la gestion de la biodiversité des milieux naturels. Elle anime le Réseau Pâtur'Ajuste.

L'ADDEAR de l'Isère est une association de paysan.ne.s qui vise le développement d'une agriculture paysanne, à travers des pratiques paysannes axées sur l'autonomie des fermes dans le respect des ressources naturelles, et l'accompagnement à l'installation/transmission dans l'objectif de fermes nombreuses sur les territoires.

Pour en savoir plus sur ce projet : addear38@wanadoo.fr

Décembre 2018 - réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère